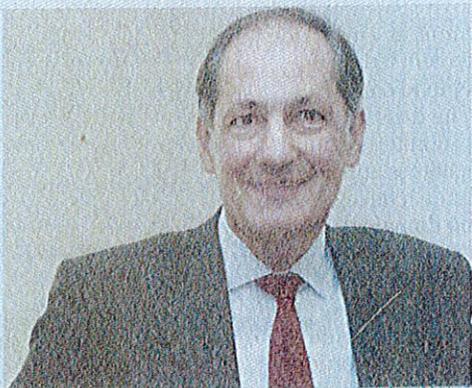


PORTRAIT**Edouard de Lamaze L'avocat des professions libérales françaises à Bruxelles**

L'histoire ne dit pas si ses ancêtres firent partie des 270 députés envoyés par la noblesse aux Etats généraux de 1789. Toujours est-il qu'Edouard, Yves, Marie, Albert, Joseph, comte de Lamaze, s'y entend en matière de députation. Après avoir défendu les intérêts non pas des nobles mais des professions libérales au palais du Trocadéro, siège du Conseil économique et social et environnemental, de 2007 à 2009, le voicy de nouveau désigné pour aller plaider leur cause, cette fois au Comité économique et social européen (Cese) de Bruxelles. En bon avocat, Edouard de Lamaze sait qu'il ne disposera à chaque session que de quelques minutes pour convaincre et il a déjà bien rodé ses arguments. Mieux : à peine a-t-il entamé son mandat de cinq ans dans ce haut lieu de la démocratie participative communautaire qu'il a commencé à prendre des notes dont il tirera la substance de son prochain livre.

C'est devenu une habitude depuis son expérience de délégué interministériel aux professions libérales (DIPL, dans le jargon technocratique). Au terme de ce mandat, qu'il exerça pendant six ans, Edouard de Lamaze avait résumé ses impressions dans un premier ouvrage, sobrement intitulé « Cinq années au service des professions libérales ». L'expérience, il est vrai, avait été marquante : nommé par Jean-Pierre Raffarin, alors ministre des PME du gouvernement Juppé, ce proche de l'UDF sut



garder son poste sous les socialistes Marilyse Lebranchu et François Patriat. De retour en 2002 dans le cabinet qu'il avait fondé seize ans plus tôt avec ses deux complices, Jean-Hugues Carbonnier et Michel Rasle - qui sont toujours ses associés -, il a travaillé d'arrache-pied pour développer cette structure employant aujourd'hui une quarantaine de collaborateurs et tiré les enseignements de cette nouvelle étape de sa carrière dans « L'Avocat, le Juge et la Déontologie ».

Le sens du service public chevillé au corps

Après son droit à Nanterre, cet amoureux des beaux objets avait hésité entre le barreau et la profession de commissaire-priseur. Trouvant cette dernière trop fermée, il choisit finalement

le barreau, mais épousa une artiste-peintre - par ailleurs fille du chancelier de l'Institut, le prince de Broglie. Ironie de l'histoire : l'un de ses principaux dossiers en tant que DIPL, avec la loi sur les sociétés financières de participation permettant la libre association des professionnels libéraux, a été la réforme du statut des commissaires-priseurs, qui s'est notamment traduite par l'ouverture à la libre concurrence des sociétés de ventes volontaires.

Fils de colonel ayant grandi dans les casernes du monde entier, Edouard de Lamaze dit avoir toujours eu le sens du service public et de l'intérêt général chevillé au corps. Ce qui explique que, très vite après avoir apposé sa plaque rue Bayard, où son cabinet se trouve toujours, il se soit investi dans les instances syndicales de sa profession, d'abord comme président de l'Union des jeunes avocats de Paris, puis de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats, avant de faire son entrée au Conseil de l'Ordre en 1996. Un engagement qui a aussi pris une autre forme : depuis quinze ans, le très aristocrate membre du Jockey Club et du Cercle Interallié, qui s'est récemment vu remettre les insignes d'officier de la Légion d'honneur par sa collègue Christine Lagarde, consacre tous ses week-ends aux agriculteurs normands, comme maire de Bois-Hérault. Agriculteurs qu'il s'est promis d'emmener visiter Bruxelles...

YANN VERDO

guée régionale pour l'Ile-de-France, elle occupe le poste de directeur de cabinet du président de CNP Assurances, puis celui de directeur du pôle distribution directe. Après avoir pris en charge la direction du développement de la direction PME Emploi de la Caisse des Dépôts en 1999, elle est devenue en 2002 directeur de cabinet du président de la Commission de surveillance.

THOMAS COOK

Denis Wathier

devenir président du conseil d'administration du joint-venture

GEODIS

Gary S. Smith

Gary S. Smith rejoint Geodis en tant que vice-président exécutif.

Gary S. Smith, titulaire d'un MBA de l'université de Detroit et d'une licence d'économie du Boston College, a occupé différentes fonctions de direction au sein de PepsiCo, Navistar International Corporation et Ford Motor Company avant de mettre en place et de diriger la plateforme de pilotage de l'ensemble des activités logistiques d'IBM.

REDCATS

Jean-Philippe Breuze

devient directeur du développement du pôle enfants famille de Redcats.

Jean-Philippe Breuze, quarante-six ans, a occupé les fonctions de responsable wholesale Allemagne et de directeur commercial export pour Duguy Créations avant de devenir directeur de la marque Levi's Kids chez Zannier. Il était dernièrement directeur de la division enfant chez Newman.

TBWA

Luc Bourgery

rejoint TBWA Paris en qualité de directeur général adjoint.

Luc Bourgery, quarante et un ans, débuté chez BDDP Conseil et FCI. Il choisit en 1999 de rejoindre BET Euro RSCG comme directeur conseil, puis intègre en 2002 Public Conseil. Deux ans plus tard, il est nommé directeur général adjoint de DraftFCB et c'est en 2007 qu'il est recruté par CLM BBDO en tant que directeur du développement